LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

ProcèsVerbaux

Commission d'Appel Réglementaire

PROCÈS-VERBAL N°9

DECISION

REUNION DU 23 AVRIL 2018

Présidence : Pierre FAURIE
Présents: Mme COURTIAL MM. EXBRAYAT - KERDO – GIRON et RICHARD.
Absents excusés : MM. BERTRAND - CROTTE et GAUTIER.

AR 1718 05 – AS CHAVANAY contre une décision de la Commission des Règlements:

Match concerné :

US LA CROIX DU FRAYSSE / CHAVANAY AS, Coupe Drescher Tardy du 30/03/2018.

Le 23 avril 2018, après le rappel des faits et de la décision objet du recours, ont été entendus:

- M. Gérard FANTIN, représentant le Président de la Commission des Règlements,
- Monsieur Elliot BEATTIE, arbitre officiel de la rencontre.

POUR l'AS CHAVANAY,

- M. Hervé BOSSY,
- Mme Elodie BOUCHER,
- M. Thierry BOURGOGNE,
- Mme Clémentine LASSO,
- M. Arnaud MARTINEZ.

POUR l'US CROIX DU FRAYSSE

- Mme Angélique BRUYERE,
- Mme Sandrine CROUZET,
- M. Hervé COMTE,
- M. Didier CREPIN,
- M. Yohann MARCEL.

Considérant que la Commission des règlements a donné match perdu à l'équipe féminine de CHAVANAY pour abandon de terrain.

Considérant l'appel recevable en la forme interjeté par le club.

Considérant que ses Responsables réfutent la notion d'abandon de terrain, qu'ils expliquent n'avoir pas poursuivi la rencontre en raison des insuffisances de l'éclairage, qu'en effet il s'est avéré que le terrain n'était pas homologué pour les matches en nocturne, qu'en outre un projecteur était en panne, qu'ils invoquent alors les articles 62 1 et 3 des règlements sportifs du DDA relatifs aux « nocturnes » et aux

dispositions à prendre par l'équipe recevant en cas de panne d'éclairage ; qu'ils demandent donc que le match soit donné à rejouer sur leur terrain.

Considérant que le match était programmé le dimanche 1er avril ; que d'un commun accord entre les deux équipes il a été avancé au vendredi 30 mars, en nocturne ; que le coup d'envoi a été décalé d'une demie heure pour faciliter le déplacement de l'équipe visiteuse ; que la Commission chargée de l'organisation de la compétition a donné son aval à ce changement de date et d'heure.

Considérant qu'il est établi que le terrain ne remplissait pas les conditions requises pour accueillir un match officiel en nocturne, qu'un des projecteurs était en panne dés l'échauffement des joueuses, et qu'il n'a pu être réparé ;

Considérant cependant qu'en l'absence d'homologation, il ne peut être fait grief à l'équipe hôte de n'avoir pu satisfaire aux obligations imposées par l'article 62 3 des règlements sportifs en cas de panne.

Considérant que l'aval donné par la Commission compétent a pu induire en erreur l'équipe visiteuse sur la possibilité de jouer la nuit tombée sur le terrain de la CROIX DU FRAYSSE.

Considérant qu'il existait un déficit d'éclairage même si la visibilité a été considérée comme suffisante pour lancer la rencontre sans danger pour les joueuses, que néanmoins la question s'est posé de savoir si le match pouvait être joué ; qu'ainsi M. l'arbitre a pris l'initiative de réunir les capitaines et un responsable des deux équipes pour évoquer la question ; qu'il a alors été convenu de donner le coup d'envoi et d'éventuellement faire un point au bout d'un temps de jeu, d'une vingtaine de minutes.

Considérant alors que l'équipe de CHAVANAY a cru pouvoir remettre en cause la décision qui avait été prise, demander l'interruption de la rencontre sur le fondement du déficit d'éclairage qui affectait le terrain ;

Considérant que ce défaut aurait dû entrainer le report du match, que dans ces circonstances tout à fait particulières l'équipe de CHAVANAY ne peut se voir reprocher d'avoir refusé de poursuivre la rencontre.

Considérant qu'à ce moment là, aucune des deux équipes n'avait pris l'avantage, le score étant vierge ; que l'éthique et l'équité sportive sont donc préservées en cas de match à rejouer ; qu'il n'y a pas lieu en l'espèce d'inverser l'ordre de la rencontre.

Considérant le comportement en séance de M. Thiery BOURGOGNE, le trouble que ses interventions apportaient à la sérénité des débats, le rappel à plus de modération adressé par le Président qui à défaut l'obligerait à lui demander de sortir, sa réaction marquée par sa vive sortie de la salle.

Par ces motifs, la Commission d'Appel, jugeant en appel et dernier ressort,
- donne match à rejouer en diurne, sur le terrain de l'équipe féminine de l'US CROIX DU FRAYSSE avec arbitre officiel;
- réforme en conséquence la décision de la Commission des Règlements ;
- adresse un rappel à l'ordre à M. Thierry BOURGOGNE pour son comportement devant la Commission ;

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
P. FAURIE

S'agissant d'un match de coupe, la Commission d'Appel juge ne dernier ressort (article 142 des règlements sportifs du DDA).
Sa décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai d'un mois à compter de sa notification.
La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport. Cette procédure suspend le délai de recours d'un mois ouvert devant la juridiction administrative

Frais d'audition juridique :
CHAVANAY : 70,90 euros
Frais administratifs liés à l'audition :
CHAVANAY : 40,50 euros

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations

PROCÈS-VERBAL N°38

REUNION du 26 et 30 avril 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04
Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, André GALLICE, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME.

A L'ATTENTION DES CLUBS

Tableau des montées et descentes voir sur le site du District à compétitions puis actualités compétitions.

Conformément à l'art. 13.8 Des règlements sportifs, aucunes modifications de matchs ne sera acceptées pour les 2 dernières journées de championnat. Ces deux dernières journées devront obligatoirement se dérouler le dimanche.

Quart de finales des Parties Finales le 3 juin 2018 :
(Pas de prolongation, tirs au but direct)

A MONTELIER:
- 14H00 (D5) 1er poule G / 1er poule E
- 17H00 (D4 cadrage) 1er poule B / 1er poule C

A MONTBOUCHER SUR JABRON
- 14H00 (D5) 1er poule H / 1er poule F
- 17h00 (D4 cadrage) 1er poule E / 1er poule F

A SAINT UZE
- 14H00 (D5) 1er poule B / 1er poule C
- 17h00 (D5) 1er poule A / 1er poule D

Demi-Finales des Parties Finales le 10 juin 2018
(Pas de prolongation, tirs au but direct)

A ANNEYRON :
- 14H00 (D4) vainqueur match B / C contrer 1er poule A
- 17H00 (D3) 1er poule A / 1er poule B

A CHATEAUNEUF SUR ISERE
- 14H00 (D6 cadrage) 1er poule A / 1er poule B
- 17H00 (D5) vainqueur match A / D contre vainqueur match C / B

A CHATEAUNEUF DU RHONE
- 14H00 (D6 cadrage challenge) 1er poule D / 1er poule E
- 17H00 (D5) vainqueur match E / G contre vainqueur match H / F

A CHOMERAC
- 14H00 (D4) vainqueur match E / F contre 1er poule D

- 17H00 (D3) 1er poule C / 1er poule D

Finales le 17 juin à PORTES LES VALENCE

D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:
Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:
Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5 ET CONTROLE FEUILLES DE MATCHS

Responsable :
Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :
André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Le 6 mai matchs demi-finale de Coupes XAVIER BOUVIER et RENE GIRAUD:
Le club recevant est le premier nommé et devra utiliser sa tablette pour la FMI

A LA ROCHE DE GLUN Stade des Marettes
Responsables de site : Jacques MARON – Djamel DJEDOU
14H00 : VALENSOLLES 2 / ST JULIEN MOLIN MOLETTE
17H00 : DAVEZIEUX / CHABEUIL 2

AU POUZIN Stade de la Croze
Responsables de site : Richard ZAVADA – Eric THIVOLLE
14H00 : ST BARTHELEMY DE VALS / BERZEME
17H00 : VALS LES BAINS / CHABEUIL 1

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :
Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

CHAMPIONNAT :
La rencontre VALENCE CONSEIL GENERAL / AME SPORT est reprogrammée au lundi 11 juin 2018.afin de permettre à ces deux club de jouer leur demi-finales respective.

Les clubs sont priés d'en prendre note.

COUPE ET CHALLENGE :

Les clubs vainqueurs 2016/2017 des deux coupes sont priés de ramener au district les coupes « PAUL GATEAUD » ET CHALLENGE FOOT DIVERSIFIE, **avant début juin.**

VETERANS

Responsables :
André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15
Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

COUPE VETERANS
Finales en deux poules de quatre le 02/06/2018 à PONT LA ROCHE.

CHAMPIONNAT
Afin que les équipes jouant le Championnat Vétérans puissent jouer le maximum de matchs, la Commission repousse la journée du 4 mai au 25 mai. Ce report est décidé pour que les Week-End du 27 avril, et du 4 mai, éventuellement du 11 mai et du 18 mai soit utilisés pour jouer tous les matchs en retard.
Ainsi la Commission disposera du temps suffisant pour établir les classements et prévenir les clubs qualifiés pour la Finale qui se jouera le 16 juin 2018 à CHABEUIL.
Merci de saisir les résultats et d'envoyer les feuilles de matchs dès le lendemain des rencontres.
Seuls les résultats saisis et les feuilles reçues au DISTRICT avant le 24 /05/2018 seront pris en compte, pour les classements.

Finales en deux poules de quatre le 16/06/2018 à CHABEUIL.

FUTSAL

Responsable :
André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

CHAMPIONNAT :
Le nouveau calendrier peut être est à consulter le site du district. Prendre les nouveaux numéros de match et remplir **correctement** les feuilles de matches.

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 38

Réunion du 27/04/18

PRESENTS

Roselyne LAULAGNET, Philippe AUBERT, Salim BOUZIANE, Robert ASTIER

INFORMATIONS AUX CLUBS

FMI :

Toutes les équipes à 11 doivent utiliser la FMI pour les dernières rencontres

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59 - Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Demandes de tornois autorisées

- CHATEAUNEUF SUR ISERE
  U 11, U 13 le 02/06/18

- MEYSSE
  Vétérans, séniors, U 19 le 08/05/18

CATEGORIE U9 et U7

Responsable :

Sylvain BOUCHARDON : Port : 06.71.05.96.54 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Informations

Le District DROME ARDECHE a été retenu comme site pilote par la FFF pour la journée nationale des débutants.

Pour répondre au cahier des charges imposé par la FFF nous devons modifier la date prévue pour cette journée.

Elle aura lieu à RHONE CRUSSOL le samedi 26 mai

Toutes les informations et les bulletins d'inscriptions sont disponibles sur le site.

CATEGORIE U11

Responsable :
Philippe Aubert - Port: : 06 80 92 81 87

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Calendriers : Les calendriers désormais **définitifs** sont disponibles sur le site du District en rubrique PRATIQUES/FOOT D'ANIMATION.
Plateaux non joués: Les plateaux non joués seront reprogrammés par les clubs recevants. Des dates ont été libérées dans notre calendrier pour répondre à ces situations.

Feuille de matchs :
A compter de la saison 2017-18, les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

De trop nombreuses feuilles de match sont retournées à la commission mal renseignées. Manquent notamment les indications concernant des dates et lieux des rencontres, des niveaux de pratiques, des numéros de licences de joueurs et de l'encadrement. La bonne organisation d'un plateau comprend également une partie administrative rigoureuse.
Les feuilles de match sont disponibles sur le site du District en rubrique
DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FOOT D'ANIMATION.

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

RAPPEL IMPORTANT :
Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Prochains plateaux : Samedi 05 Mai 2018.

CATEGORIE U13

Responsable :
Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Attention
Lorsque les matchs sont joués, il est **obligatoire** d'enregistrer le résultat.
Si vous changez de date les matchs , il est **obligatoire** de prévenir par mail la Commission des Jeunes , sauf si vous le faites par footclubs.

Les feuilles de matchs doivent être scannées au District sur la boîte competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr (ne pas les envoyer par courrier)
Les clubs qui ne respecteront pas ces obligations seront amendés comme pour le foot à 11.

Pensez à répondre à vos demandes de modifications par footclubs.

CATEGORIE U15

Responsable
Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Information FMI
La FMI doit être utilisée sur toutes les rencontres même en 1ère division.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable
Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matchs en retard
Pensez à prévenir par mail de la nouvelle date de vos matchs non joués.

CATEGORIE U17

Responsable :
Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Information FMI
La FMI doit être utilisée sur toutes les rencontres même en 1ere division.

CATEGORIE U19

Responsable
Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°32

A L'ATTENTION DES CLUBS

Lors de la reprogrammation d'une rencontre (2ème date officielle), si le club recevant ne peut recevoir pour cause de terrain impraticable, la rencontre devra être inversée ou il devra trouver un terrain de repli sous peine de match perdu au club recevant (article 74 des règlements sportifs).

En cas d'arrêté municipal, le club recevant a l'obligation de prévenir l'élu de permanence (nom disponible sur le site du district) et aussi les officiels du match.

La commission vous informe que lors des 2 dernières journées tous les matchs devront se jouer le dimanche

COUPE CAMOU WOLF

Les 8 qualifiées pour les ¼ de finale sont :

EYRIEUX, CORNAS, VESSEAUX, VERNOUX, NORD DROME, ROCHEMAURE, FMP, VALLIS

COUPE DRESCHER TARDY

Forfait journée : CHAVANAY

Les qualifiées pour les ¼ de finale sont :

LARNAGE, PAFF AOUSTE ST BARTH DE VALS, ST ROMAIN DE SURIEU 2, CH SUR ISERE
FELINES, RHONE CRUSSOL

Le match entre LA CROIX Du FRAYSSE et BOULIEU LES ANNONAY se jouera le mardi 8 mai 2018 à 10h00.

Le tirage au sort des ¼ de finale et ½ finales de la Coupe CAMOU WOLF et DRESCHER TARDY aura lieu le jeudi 03 mai 2018 de 19h00 à la concession Volkswagen Valence Genin Automobile (801 avenue de Chabeuil – 26000 VALENCE). Les clubs sont cordialement invités. Il est important que tous les clubs soient représentés.

CALENDRIER :

- Le 20 mai 2018 ¼ de finale CAMOU WOLF et DRESCHER TARDY
- Le 03 juin 2018 ½ finale CAMOU WOLF et DRESCHER TARDY
- Le 17 juin 2018 finale des coupes lors de la fête du foot

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 38

Présents : Eric MILHAN, Nicolas BRUNEL, Vincent BRET, Jean Marie MONFORT, Christophe GRAU, Alexandre MARTIN, Michel POMMIER.

COURRIERS DES ARBITRES

- **M. Francis VIALATTE** : Reçu votre CM du 20/04/18 au 10/05/18.
- **M. Denis BANCEL** : Reçu votre CM du 30/04/18 au 21/05/18.
- **MME. Noémie MONTAGNON** : Reçus vos souhaits sur les prochaines désignations, le nécessaire sera fait suivant possibilité.
- **M. Abdelbasset MESTARI** : Reçu votre CM du 24/04/18 au 23/05/18.
- **M. Hervé CARTILLIER** : Reçu votre courriel sur votre demande de transfert de dossier votre dossier vers LE RHONE. Merci pour votre implication au sein de la CDA, nous vous souhaitons une pleine réussite dans votre nouvel environnement.
- **M. Youssef ELKHCHINE** : Reçu votre courriel sur la demande de transfert de votre dossier vers le District du VAL D'OISE. Le nécessaire sera fait. Nous vous souhaitons une bonne continuation dans votre nouveau District.

COURRIERS DES CLUBS

- **US PAILHARES - LA LOUVESC** : Reçu votre demande d'arbitre pour le 13/05/2018 en D6, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- **US PEYRINS** : Reçu votre courriel sur la prestation de l'arbitre, courriel transmis à l'intéressé.
- **AS LA SANNE** : Reçu votre demande d'arbitre pour le 12/05/2018 en U15, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

La Commission du Statut de l'Arbitrage vous informe que le dossier de renouvellement de votre licence arbitre 2018/2019 est disponible sur le site du District.

La CDA vous rappelle : que lorsque vous mettez un carton rouge (même suite à 2 cartons jaunes), vous avez 48 heures pour envoyer votre rapport à la Commission de Discipline du District. Il est inadmissible que toutes les semaines des arbitres ne fassent pas de rapport et mette en difficulté la Commission de Discipline.

En vue des parties finales, prévoir vos indisponibilités au plus tôt pour les mois de Mai et Juin.
Désignation de fin de saison : Merci de poser vos indisponibilités pour les parties finale qui auront lieu les week-ends du 3 juin, 10 juin et 17 juin, date limite pour poser ses indisponibilités le 13 mai.
Attention si vous posez les deux premiers week-ends vous n'êtes pas éligible à la Fête du foot le 17 juin.
Que les indisponibilités doivent être posées sur MYFFF dans les délais impartis, trop d'absents depuis le début d'année, de dernière minute, perturbe le secteur désignation.

Qu'en cas d'absence à un match, vous devez prévenir la CDA et justifier cette absence.

Rappel : Les indispositions sur votre compte MyFFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la nouvelle boite mail de la CDA : **arbitres@drome-ardeche.fff.fr**

13ème GRAND PRIX DE BEACH SOCCER – LE 7 et 8 JUILLET 2018 A PRIVAS

Comme chaque saison depuis maintenant 13 ans, le club de l'Olympique Centre Ardèche organise son traditionnel tournoi de BEACH SOCCER ouvert à de nombreux clubs.

A cette occasion, la Commission de District de l'Arbitrage engage vivement les arbitres qui le souhaitent à participer à cette manifestation sportive, et ce, d'autant plus que l'ambiance et l'accueil des arbitres sont toujours agréables.

A cet effet, les candidats qui souhaitent découvrir l'arbitrage du BEACH SOCCER sont invités à s'inscrire directement auprès de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage qui prendra ensuite contact avec le club organisateur.
Contact : 04 75 81 36 43 ou 06 15 60 01 54 - adresse mail : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Concernant le tournoi Open du samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018, le club souhaite la présence de 20 arbitres par journée de compétition. L'indemnité d'arbitrage sera de 50€ par journée soit 100€ pour les 2 jours. Par ailleurs, le Club de l'Olympique Centre Ardèche prendra en charge les repas et collations durant ces 2 jours de compétition.

Samedi 7 juillet 2018	Dimanche 8 juillet 2018
BEATTIE Elliot	BEATTIE Elliot
BOTTEX Richard	BOTTEX Richard
BAGHOUGHI Aziz	BAGHOUGHI Aziz
CARROUGE Romuald	CARROUGE Romuald
ROUX Jason	ROUX Jason
	WEBER Stéphane

Le Président
Eric MILHAN

Le secrétaire
Jean Marie MONFORT

District Drôme Ardèche de Football

Comité de direction

PROCÈS-VERBAL N° 5

REUNION DU 02/02/2018

Liste des participants à la réunion du comité de direction.

NOM - PRENOM	Présents	Excusés
VALLET JEAN FRANCOIS	x	
FEOUGIER STEPHANIE		x
ARMAND BRIGITTE		x
ARNAUD ROLAND	x	
AUBERT PHILIPPE	x	
BETTON BERNARD	x	
BRET VINCENT		x
BRUNEL NICOLAS	x	
BRUYAT PASCAL		x
DELORME BERNARD	x	
DJEDOU DJAMEL	x	
FAURIE PIERRE	x	
GALES GERALD		x
JOTTEUR PAULINE		x
JULIEN LAURENT	x	
LAULAGNET ROSELYNE	x	
LEFEVBRE ROGER		x
LIOZON VIVIANE	x	
MARON JACQUES	x	
MILHAN ERIC		x
PEALAT PHILIPPE		x
PION JEAN MARIE	x	
REBAHI NORZED		x
RICHARD JIMMY	x	
VILLAND JEAN FRANCOIS	x	
ZAVADA RICHARD	x	
Assistent		
FAUCUIT SYLVAIN	x	
TERRASSE JEAN MARIE	x	

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

    a. Présentation Projet Restructuration Championnats Jeunes
    b. Impraticabilité des Terrains
    c. Journée des bénévoles,

2. REUNION DE TRAVAIL RESPONSABLE DE SECTEUR

    a. Retour sur la réunion
    b. Mise en place ordre du jour
    c. Finalisation des convocations, clubs, éducateurs

3. FONCTIONNEMENT

    a. Retour formation FMI
    b. Règlementation éclairage terrains
    c. Note de frais arbitres

4. COMPETITIONS

    a. Enquête satisfaction U19
    b. Compétions Futsal Jeunes
    c. Retour sur Compétitions D6
    d. Journée nationales des Débutants

En ouverture de séance, le Président renouvelle les condoléances du District à Pascal BRUYAT pour le décès de son père.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

a. Informations Diverses

- Retour remise de Labels avec excellent accueil des clubs lauréats et une présence appréciée des membres élus et salariés du District :
  Ancone : Label club Féminin : présence Jean François VALLET, Roselyne LAULAGNET, Fabrice FILIPPETTO, Lionel PONT
  Eyrieux Embroye : Label Club Féminin : Présence Roselyne LAULAGNET, Pauline JOTTEUR, Nicolas BRUNEL, Fabrice FILIPPETTO.
  Vallée du Jabron : Label Club Jeunes : Présence Jean François VALLET, Philippe AUBERT, Roselyne LAULAGNET, David BURAIS

  Le président et les membres du comité de direction renouvellent leurs félicitations aux clubs lauréats.

- Information ligue LAuRAFoot sur la mise en place de réunions décentralisées d'ici la fin de la saison sportive.

- La situation du nombre de licenciés à la date du 26/01/2018 fait apparaitre une augmentation globale de 1.49%.

- Déménagement de la LAuRAFoot sur le site de Tolavologe qui rassemble désormais sur un même site le siège administratif, l'institut de formation régional, le centre technique et dans un proche avenir, le pole espoir garçons.

b. Présentation Projet Restructuration Championnats Jeunes
Le président présente le projet élaboré par le groupe de travail mis en place par la ligue LAuRAFoot applicable pour la saison 2019/2020 avec saison de transition 2018/2019. Cette présentation sera inscrite à l'ordre du jour des réunions de secteurs.

c. Impraticabilité des terrains
Le report de journées de compétitions par décision du district se fera uniquement en cas de force majeure.
Les commissions des compétitions demandent aux clubs de tout mettre œuvre pour le bon déroulement des rencontres en cas d'intempérie.

d. Journée des bénévoles
Le président informe le comité de direction que la journée des bénévoles 2018 aura lieu le Mardi 08 Mai 2018 à l'occasion de la finale de la coupe de France.
Il présente le contenu de cette journée et demande à chaque responsable de secteurs d'identifier un dirigeant méritant pour cette journée pour le prochain comité de direction.

REUNION DE TRAVAIL, RESPONSABLES DE SECTEUR

a. Retour sur la réunion
Le 22 Janvier dernier, les responsables des secteurs administratifs ont travaillé sur le rôle, les missions et les attentes des responsables de secteur. Avec un maximum d'échange d'idées, d'expériences des uns et des autres, une analyse précise a été faite sur le poste.
Cela permettra de préciser des règles de fonctionnement pour chacun.

b. Mise en place ordre du jour des réunions de secteurs
Avec les différents éléments à traiter et a présenter, l'ordre du jour et contenu des différents sujets sera établi pour la réunion de préparation interne qui aura lieu le Vendredi 2 Mars à 18h30 au siège du District.

c. Finalisation des convocations, clubs, éducateurs
Les responsables de secteur informeront les clubs de la date, heure et lieu de la réunion.
L'invitation officielle précisant l'ordre du jour parviendra aux clubs au plus tard le Mardi 27 Février.

FONCTIONNEMENT

a. Retour formation FMI
Sylvain FAUCUIT fait un retour sur les formations FMI du début d'année 2018.
80 Personnes ont participé à l'une des 6 dates de formation proposées.
Il indique que le Weekend du 3 & 4 Février les compétitions seniors D5, U 17 PE, U15 PE, Féminines à 11 Excellence et Féminine à 11 1° Div. utiliseront la FMI pour la première fois.

Après échanges avec les responsables des commissions sportives concernées il est décidé que l'utilisation de la FMI sera étendue en Mars 2018 aux compétitions suivantes :
U17 1°Div, U15 1°Div, Seniors D6, Féminine à 8, Vétérans et Futsal Seniors.

b. Règlementation éclairage terrains
Après échanges les membres du comité de direction actent la décision suivante :

Eclairage des terrains classés
Le Comité Directeur en date du 02 Février 2018 a pris la délibération suivante :
A compter de la saison 2018 /2019, les terrains du District Drôme Ardèche possédant un éclairage classé, selon les Règlements Fédéraux d'éclairage des installations sportives permettant de disputer

des rencontres de championnat, coupe ou challenge doivent répondre aux exigences des classements suivant leur catégorie d'évolution :

- Catégorie D1(1) : E5
- Autres catégories: E Foot 11

(1) les équipes Seniors D 2 disposant d'un éclairage classé E Foot 11 et accédant en D1 ont une dispense d'une année pour jouer en nocturne.

c. Note de frais arbitres

La commission des arbitres pour la dématérialisation des carnets de frais propose la création d'un document sur support informatique identique à LauraFoot, disponible sur le site du district dans la rubrique ''Documents''
Accord du Comité de direction à compter de la saison 2018-2019

COMPETITIONS

a. Enquête satisfaction U19

La commission des compétitions jeunes mettra en place au près des clubs une enquête sur le championnat U19

b. Compétions Futsal Jeunes

Philippe AUBERT présente un premier bilan des compétitions jeunes Futsal 2017/2018 :

Les ½ finales des catégories U13G, U15F, U15G et U17G ont été disputées.

Depuis le 21 Octobre 2017, les phases qualificatives et ½ finales ont occupé 6 dates.

55 plateaux ont été organisés.

72 équipes U13, 15 équipes U15F, 48 équipes U15G et 24 équipes U17 ont participé aux épreuves.

42 arbitres et 14 bénévoles ont assuré le bon déroulement des rencontres.

28 réservations de gymnases ont été nécessaires.

Finales prévues à Bourg de Péage, le Samedi 17 Février 2018.

Finales régionales le Samedi 03 Mars 2018 à Tassin la ½ Lune (69).

Il rappelle que le projet affiché était le développement de l'activité futsal lors du lancement de nos compétitions jeunes.

Il semble atteint au niveau des catégories de jeunes, au regard du nombre de participants à nos compétitions, mais aussi en observant la multiplication des tournois organisés par les clubs.

Les compétitions sur 2 niveaux sont appréciées par les clubs, tout comme la compétition futsal U15F qui se développe aussi bien quantitativement que qualitativement.

Il conclut en rappelant le travail précieux de Bernard DELORME pour la réservation des installations en lien avec les collectivités et les clubs en lien avec Aurélie au service administratif.

c. Retour sur Compétitions D6
La commission des compétitions dresse un bilan de la première phase de la compétition D6 avec un ressenti des clubs très positif, pratiquement pas de forfait, à noter quand même le manque d'arbitre pour les matchs à enjeu et quelques problème pour les couplages de matchs.

d. Journée nationale des Débutants
Sylvain FAUCUIT présente le projet relatif à la journée nationale des débutants qui aura lieu le Samedi 26 Mai 2018 à GUILHERAND GRANGES. Il présente la composition du comité d'organisation local obligatoire compte tenu de la désignation par la FFF du district comme site National FFF et du cahier des charges s'y afférent.
Suite à la présentation, les membres du comité de direction valident le format de la journée qui aura lieu ce fait de 9H30 à 17H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

District Drôme Ardèche de Football

Bureau Directeur

PROCÈS-VERBAL N° 5

REUNION DU 12 NOVEMBRE 2017

Liste des participants à la réunion

NOM - PRENOM	Présent	Excusé
VALLET JEAN FRANCOIS	x	
FEOUGIER STEPHANIE	x	
ARMAND BRIGITTE	x	
ARNAUD ROLAND	x	
JULIEN LAURENT	x	
MARON JACQUES	x	
MILHAN ERIC	x	
Assistent		
FAUCUIT SYLVAIN	x	
TERRASSE JEAN MARIE	x	

RAPPEL ORDRE DU JOUR

1 - Ressources Humaines :

- Bilans entretiens et demandes de formation.
- Compte rendu réunion DP.
- Départ Christophe GIRAUD.
- Absence Emilie RAVET

2 - Compétitions :

- Gestion des modifications de match via Footclubs.

3 - Informations diverses :

- Vacances Foot.
- Validation du contenu et signature des conventions de partenariat.

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Bilan entretiens individuels et demandes de formations

Stéphanie FEOUGIER fait un retour sur les entretiens individuels ayant eu lieu avec l'ensemble des salariés et fait état d'un bon déroulement d'ensemble de ceux-ci.
Elles précisent que des demandes de formations ont été formulées, celles-ci seront étudiées dans le cadre du plan de formation du personnel, à noter une demande de formation en lien avec un projet de reconversion professionnelle.

Elle précise également que chaque entretien s'est déroulé en présence du manager de proximité, l'objectif étant qu'ils conduisent les entretiens l'année prochaine.

b) Compte rendu réunion DP

Stéphanie FEOUGIER fait un compte rendu de la dernière réunion DP et des différents éléments de réponses apportées.

c) Départ Christophe GIRAUD.

En préambule, Jean François VALLET informe les membres de l'entretien qu'il à eu avec Christophe GIRAUD l'informant de sa démission de ses fonctions au district avec une prise d'effet au 23 février.

Compte tenu de cela, Stéphanie FEOUGIER et Sylvain FAUCUIT sont chargés d'établir et diffuser un appel à candidature afin de pourvoir au poste vacant.

d) Absence Emilie RAVET.

Le président informe le bureau de l'absence pour arrêt maladie d'Emilie RAVET.
Jean Marie TERRASSE indique qu'il a pris le dossier en charge afin de réorganiser le service sur les actions conduites par Emilie RAVET.

2. COMPETITIONS

a) Gestion des modifications de match via Footclubs.

Jacques MARON, expose le problème de non réponse des clubs aux demandes de modifications
Après analyse, il est décidé de faire un rappel au bon fonctionnement via le site Internet du District.

3. INFORMATIONS DIVERSES

a) Vacances Foot :

Suite à une demande de rapport demandé par le bureau au directeur Administratif, Sylvain FAUCUIT présente aux membres du bureau une analyse qualitative, quantitative et financière des Vacances Foot.
La situation financière globale de ces stages fait apparaitre un déficit important et ne correspond plus aux actions d'animation de territoire que nos différents partenaires nous demandent de mettre en œuvre.

Compte tenu de cette situation, et après échanges et avis de chaque membre du bureau, le bureau directeur décide de proposer au prochain comité de direction l'arrêt des Vacances Foot, et réfléchira sur les actions de substitutions pouvant être mises en place.

Il est décidé de créer un groupe de travail pour la recherche et l'étude d'autres activités

b) Validation du contenu et signature des conventions de partenariat

Le bureau demande à la commission marketing à ce que chaque convention avec un partenaire soit préalablement à la signature, validée par le Président ou le Directeur Administratif.

c) Label club jeune.

Jean Marie TERRASSE fait un point d'étape sur le Label Club Jeunes. Il indique que malgré la volonté des clubs de s'inscrire dans cette démarche de qualité, les critères définis au niveau national rendent difficile l'éligibilité des clubs et qu'il conviendra d'être attentif aux différents retours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion du Bureau Directeur, le 5 Janvier 2018 à 18H30

District Drôme Ardèche de Football

Bureau Directeur

PROCÈS-VERBAL N°7

REUNION DU 02 FEVRIER 2018

Liste des participants à la réunion.

NOM - PRENOM	Présent	Excusé
VALLET JEAN FRANCOIS	x	
FEOUGIER STEPHANIE		x
ARMAND BRIGITTE		x
ARNAUD ROLAND	x	
JULIEN LAURENT	x	
MARON JACQUES	x	
MILHAN ERIC		x
Assistent		
FAUCUIT SYLVAIN	x	
TERRASSE JEAN MARIE	x	

Rappel Ordre du jour

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

a. Retour d'informations suite réunions : Ligue, FFF
b. Compte rendu collège Présidents – Conseil de ligue
c. Séminaire « footballeurs citoyens »

2. ORGANISATION REMISE LABEL

3. REGLEMENT FRAIS DES DELEGUES (JACQUES MARON)

a. Analyse en cours des possibilités pour règlement par prélèvement

1° INFORMATIONS DIVERSES.

Retour informations suite réunions : Ligue – FFF
Le président demande, suite à un constat fait sur quelques dernières réunions, que tout membre du district (élus, salariés, membres de commissions) participant à une réunion au niveau Régional ou National lui adresse un compte rendu des principales informations et/ou décision prises.

Compte rendu collèges Président – conseil de ligue.
Le président fait un compte rendu succinct de la réunion du collège des présidents qui s'est déroulée le samedi 27 janvier sur le site de TOLAVOLOGE.
Il indique que cette réunion fera l'objet d'un compte rendu, et présente rapidement le projet d'évolution des compétitions régionales de jeunes, qui sera présenté plus en détail en comité de direction.

Séminaire « Footballeurs Citoyens »
Le président informe les membres de la mise en place par la Commission Fédérale des actions sociales et citoyennes d'un séminaire « Footballeurs Citoyens » qui aura lieu le **lundi 26 et mardi 27 février 2018** au siège de l'antenne **à COURNON**.
Compte tenu de l'ordre du jour, le bureau directeur valide la participation de Thomas FONTANILLS à ce séminaire, le président indiquant qu'il sera lui-même également présent.

Points dossiers FAFA tout est en ordre pour cette session.
Sylvain FAUCUIT fait état est sur la situation des dossiers FAFA, il indique que l'ensemble des projets déposés seront adressés au plus tard pour la session de la commission fédérale du mois de mars 2018.
Au total à ce jour, six dossiers sont en cours de traitement pour un engagement financier prévisionnel de plus de 100 000 €.

2° ORGANISATION REMISE LABEL

Problème représentation sur les sites de remise, un représentant uniquement voir avec (technicien de zone)

3° REGLEMENT FRAIS DES DELEGUES

Jacques MARON souhaite qu'une réflexion soit menées afin que les clubs n'est plus à régler les frais des délégués officiels du district le jour du match. Il indique les nombreux désagréments que la situation actuelle peut générer et souhaite qu'un système identique à celui de la Ligue soit mis en place. Le bureau donne son accord sur le principe et demande au directeur administratif de se rapprocher des services de la ligue pour définir les modalités de mise en œuvre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion du Bureau Directeur, le 16 Février 2018 à 18H

Bureau Directeur

PROCÈS-VERBAL N° 8

REUNION DU 16 MARS 2018

Liste des participants à la réunion

NOM - PRENOM	Présent	Excusé
VALLET JEAN FRANCOIS	x	
FEOUGIER STEPHANIE		x
ARMAND BRIGITTE		x
ARNAUD ROLAND	x	
JULIEN LAURENT	x	
MARON JACQUES	x	
MILHAN ERIC	x	
Assistent		
FAUCUIT SYLVAIN	x	
TERRASSE JEAN MARIE	x	
RICHARD Jimmy	x	

RAPPEL ORDRE DU JOUR

LISTE DES POINTS A ABORDER :

1 - Article 74 des règlements pénalisant les équipes par match perdu lors d'un 2ème arrêté municipal.

2 - PV de la commission des règlements de Ligue retirant des points au classement et des exclusions du championnat pour les clubs non à jour de leur trésorerie.

3 - Règlement des frais des délégués du District par virement et débit sur les comptes des clubs.

4 - Problèmes avec la commission des terrains.

En préambule le président Jean François VALLET informe le bureau de la démission de Brigitte ARMAND

1° ARTICLE 74 DES REGLEMENTS

Le président de la commission des compétitions expose les problèmes rencontrés suite aux reports de matchs
Beaucoup de clubs font le nécessaire pour pouvoir disputer la rencontre.
Par contre certains clubs ne font pas le nécessaire
Devant les situations délicates que fait – on ?
Ré informer les clubs pour utilisation des arrêtés municipaux conformes aux réglementations.
Le texte réglementaire concerné sera réétudié et représenté pour le prochain bureau

2° PV COMMISSION DES REGLEMENTS

Le président Jean François VALLET informe le bureau sur les faits et décision concernant trois clubs du District
Les sanctions prononcées par la ligue seront appliquées pour 2 clubs. Pour un club un appel est en cours.

3° REGLEMENT FRAIS DES DELEGUES

Une formule comptable existe pour mettre en place ce traitement et sera mise en place saison prochaine.

4° COMMISSION DES TERRAINS

Le Président Jean François VALLET indique qu'après échanges avec le président de la commission concernant les contrôles effectués sur les installations sportives, qu'une information sera faite lors de la prochaine réunion de ladite commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion du Bureau Directeur, le 30 Mars 2018 à 14H